
Nombre de membres

Séance du mardi 20 septembre 2016

en exercice: 12

L'an deux mille seize et le vingt septembre l'assemblée régulièrement convoquée le 15 septembre 2016, s'est réunie sous la présidence de Christine MORITZ

Présents : 10

Sont présents: Christine MORITZ, Nicolas BONEL, François DONNY, David GAGNIERE, Danielle HAAS SCHMITTBIEL, Jean-Paul HILD, Daniel HUBER, Virginie KOESSLER, Sylvie QUARZETTI, Clément RENAUT

Votants: 10

Représentés:

Excuses: Viviane ZELLER

Absents: Christophe HARAUX

Secrétaire de séance: Sylvie QUARZETTI

Objet : Adoption du projet d'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

Objet : Approbation du P.V. de la séance du 29 juillet 2016

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

Objet: Recensement de la population 2017 : recrutement de 2 agents recenseurs - DE 2016 24

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire,

Vu le recensement de la population de Muhlbach sur Bruche qui aura lieu du 19 janvier au 18 février 2017

Décide à l'unanimité des membres présents de recruter 2 agents recenseurs avec la création de 2 emplois

les agents seront rémunérés sur la base de référence de la grille indiciaire de l'adjoint administratif 2ème classe (emploi administratif de catégorie C - échelle 3) 1er échelon indice brut 340 - indice majoré 321 à temps complet (35 heures) en qualité de contractuel. Les éventuels travaux supplémentaires donneront lieu à une compensation financière (heures supplémentaires). L'agent sera affilié au régime général de la Sécurité Sociale et à l'IRCANTEC.

Objet: Réalisation d'une PUMPTRACK enrobé Muhlbach-Lutzelhouse-Urmatt-Wisches et plan de financement - DE 2016 25

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés

Décide d'accepter le devis de l'entreprise BIKESOLUTIONS à Grenoble concernant la réalisation d'une Pumptrack enrobé Lutzelhouse-Muhlbach sur Bruche-Urmatt-Wisches sur l'ancien terrain de football de la commune de Muhlbach sur Bruche pour un montant H.T. de 76 250 € (91 500 € TTC)

D'inscrire ces montants par décisions modificatives au budget d'investissement 2016

Vote le financement suivant :

Fonds libre de la Commune	8 892 €
Récupération de la T.V.A. (15,761 %)	14 421 €
Subventions Communes Lutzelhouse, Urmatt, Wisches	24 187 €
Subvention Etat (D.E.T.R.)	19 000 €
Subvention enveloppe parlementaire de M. Laurent FURST	10 000 €
Subvention Communauté de Communes Vallée de la Bruche	15 000 €

Sollicite des Communes de Lutzelhouse, Urmatt et Wisches, de l'Etat (DETR), de M. Laurent Furst (enveloppe parlementaire) et de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche la participation espérée

Objet: Construction d'un bâtiment de stockage et plan de financement - DE 2016 26

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés

Décide d'accepter

- le devis de l'entreprise WOLF SYSTEME à Leutenheim concernant la réalisation d'un bâtiment de stockage pour un montant H.T. de 67 300 € (80 760 € TTC)

- le devis de l'architecte Claude THOMAS à Brumath pour un montant H.T. de 2 470 € (2 964 € TTC)

- le devis de l'entreprise BTP LA FONTAINE pour un montant H.T. de 36 342,75 € (43 611,30 € TTC)

L'ensemble des devis représente un montant H.T. de 106 112,75 € (127 335,30 € TTC)

Ce montant est inscrit au budget 2016

Vote le financement suivant :

Fonds libre de la Commune	90 610,87 €
Récupération de la T.V.A. (15,761 %)	16 724,43 €
Subvention plan régional de soutien à l'investissement (Conseil Régional)	20 000,00 €

Sollicite du Conseil Régional la participation espérée

Autorise Mme le Maire à déposer la demande de permis

Objet: Décisions modificatives - DE 2016 28

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

BUDGET COMMUNE :

INVESTISSEMENT : DM 1		DEPENSES	RECETTES
020	Dépenses imprévues	-8 300.00	
2128	Autres agencements et aménagements	91 500.00	
21316	Equipements du cimetière	-6 000	
2184	Mobilier	-9 013.00	
1321	Subvention Etat		29 000.00
13241	Subvention commune		24 187.00
13251	Subvention Communauté de Communes		15 000.00

FONCTIONNEMENT : DM 2

022	Dépenses imprévues	-14 339.00	
60622	Carburants	500.00	
6067	Fournitures scolaires	495.00	
611	Contrats de prestations de service	1 400.00	
6156	Maintenance	300.00	
6411	Personnel titulaire	6 000.00	
6413	Personnel non titulaire	1 000.00	
64168	Autres emplois d'insertion	3 300.00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	1 000.00	
6454	Cotisations aux ASSEDIC	344.00	

BUDGET EAU :

FONCTIONNEMENT : DM 1		DEPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	-2 000.00	
617	Etudes et recherches	2 000.00	

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, vote les décisions modificatives indiquées ci-dessus.

Divers

Le périscolaire a débuté mais un démarrage lent...

Le presbytère : proposition de faire un diagnostic/état des lieux

Alignement rue des Acacias : prévoir une réunion

Le 8 octobre : pièce de théâtre à la salle des fêtes